



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis?q=idweb:24-101043>

Département(s) de publication : **76, 27**

Annonce n° **24-101043**

Fournitures

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur** : Communauté d'Agglomération de la Région Dieppoise

**Correspondant** : LANGLOIS Nicolas, Président

**Adresse** : 4, Boulevard du Général de Gaulle, B.P. 50166 76204 DIEPPE CEDEX

**Coordonnées** :

**Téléphone** : 0232902025

**Courriel** : commande.publique@agglodieppe-maritime.com

**Adresse internet** : <http://www.agglodieppe-maritime.com>

**Adresse internet du profil d'acheteur** : <https://www.mpe76.fr>

### Section 2 - Description du marché

**Objet du marché** : FOURNITURE ET POSE D'UN PORTAIL DANS LE CADRE DE L'AMENAGEMENT PROVISOIRE DE L'AIRE DE GRAND PASSAGE DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LA REGION DIEPPOISE

**Lieu de livraison** : RD23 - parcelles ZA 10, ZA 11 et ZA 12 (ancienne base vie du chantier RN 27), 76880 ARQUES LA BATAILLE

### Section 3 - Caractéristiques du marché

**Caractéristiques principales** : La présente consultation concerne la fourniture et la pose de clôtures et d'un portail de manière définitive, dans le cadre d'un aménagement provisoire d'une aire de grand passage pour les gens du voyage

**Refus des variantes.**

### Section 5 - Conditions relative au marché

**Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent** : Modalités de financement : fonds propres de Dieppe-Maritime et subvention éventuelle de l'Etat et du Département de la Seine-Maritime. Modalités de paiement : les paiements seront réalisés par mandat administratif conformément aux dispositions du Code de la commande publique

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français : français

## Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Prix : 80%
- Qualité technique de l'offre : 20%

## Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

## Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 04/10/2024 à 15:00

Délai minimum de validité des offres : 6 mois à compter de la date limite de réception des offres.

## Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :  
CLOTURES AGP

**Renseignements complémentaires :** Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Cette consultation bénéficie du Service DUME. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://www.marches-publics.info> Type de marché de Fournitures : Code NUTS : FRD22 Marchés réservés : NON Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Rouen, 53 avenue Gustave Flaubert 76000 Rouen Cedex 1 Tél : 0232081270 Fax : 0232081271 Mel : [greffe.ta-rouen@juradm.fr](mailto:greffe.ta-rouen@juradm.fr) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Greffe du Tribunal administratif de Rouen, 53 avenue Gustave Flaubert 76000 Rouen Cedex 1 Tél : 0232081270 Fax : 0232081271 Mel : [greffe.ta-rouen@juradm.fr](mailto:greffe.ta-rouen@juradm.fr) Visite facultative : afin de permettre aux candidats d'appréhender au mieux l'importance et l'étendue des prestations à exécuter et de juger des difficultés d'accès, de la nature et du nivellement des terrains, des moyens techniques à mettre en oeuvre pour la bonne exécution des prestations, une visite des lieux est recommandée mais pas obligatoire. La visite est libre et non accompagnée. Négociations : l'acheteur se réserve la possibilité de négocier avec, au maximum, les 3 candidats ayant présenté les meilleures offres à l'issue d'une première analyse des offres. Néanmoins, l'acheteur peut décider d'attribuer le marché sur la base des offres initiales. Durée du marché : le marché est conclu à compter de sa notification et s'achèvera à l'expiration de la période de garantie, éventuellement prolongée. Délai d'exécution des prestations : 3 mois à compter de l'ordre de service de démarrage, le délai de fabrication des fourniture étant compris dans le délai d'exécution

## Section 14 - Informations complémentaires

---

Date d'envoi du présent avis à la publication : 05/09/2024